

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 21.058

L'an deux mille vingt et un, le 29 avril, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au gymnase Atlantique, sans public compte tenu de l'état d'urgence, retransmis en direct sur le site internet de la ville, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 avril 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 avril 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gérard FILOCHE

ÉTAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Françoise LARRIEU

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 32

M. Julien DURESSAY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : DÉNOMINATION DE VOIE – RÉSIDENCE JOB À ROYAN

RAPPORTEUR : Mme DAVID

VOTE : UNANIMITÉ

Suite à la demande de la famille, il est proposé à l'assemblée **délibérante d'abroger la** délibération n° 21.023 relative à la dénomination votée en Conseil municipal le 19 février dernier et de dénommer la voie de desserte en impasse du programme immobilier « JOB », desservant la rue du Pasteur Samuel Besançon :

- Passage Joséphine Baker (artiste de music-hall, résistante)

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission culturelle en date du 31 mars 2021,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'abroger la délibération n° 21.023 prise lors du conseil municipal du 19 février 2021,
- d'attribuer à la voie de desserte en impasse du programme immobilier « JOB », desservant la rue du Pasteur Samuel Besançon, la dénomination suivante :

- Passage Joséphine Baker (artiste de music-hall, résistante)



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

